



Autorité de la Concurrence  
de la Nouvelle-Calédonie

*Communiqué de presse – 3 septembre 2018*

**Mme Anne-Laure Vendrolini-Bonnabel**  
**Nouvelle rapporteure générale adjointe de l’Autorité**



L’Autorité de la Concurrence est heureuse d’accueillir Mme Anne-Laure Vendrolini-Bonnabel, nommée rapporteure générale adjointe par arrêté n° 2018-1721/GNC du 24 juillet 2018.

Diplômée d’un DEA en droit des affaires et droit économique de l’Université Panthéon-Sorbonne et du certificat d’aptitude à la profession d’avocat, Anne-Laure Vendrolini a exercé pendant trois ans les fonctions de rapporteure au Conseil de la concurrence, avant de rejoindre pour une durée de deux ans, la direction juridique du Ministère des affaires étrangères et européennes où elle a notamment été en charge de représenter le gouvernement français devant les juridictions européennes dans les contentieux en matière d’aides d’Etat. Depuis 2009, elle exerçait les fonctions de référendaire au sein du service juridique de l’Autorité de la concurrence. Dans ce cadre, elle était principalement amenée à assister le collège dans la préparation des projets de décision.

Elle remplace M. Romain Galante, parti vers d’autres contrées personnelles et professionnelles, à qui nous souhaitons le meilleur.